

# Télégrammes : SFR El Khomri convoque, Orange douille sur M6 Mobile, SIRH des trains suisses déraile

**SFR, le ministère du Travail veut des explications.** Les dirigeants et les syndicats de SFR sont invités demain par la ministre du Travail pour éclaircir les dernières rumeurs sur un plan de 5000 suppressions de postes, soit un tiers de la masse salariale, à partir de 2017. Myriam El Khomri va rappeler aux dirigeants de SFR le respect de l'engagement pris sur l'emploi et les investissements lors du rachat de l'opérateur par Altice en 2014. Un engagement qui court jusqu'à juillet 2017. Rien n'empêche donc à SFR d'entamer une fois ce délai passé un plan social qui pourrait prendre la forme de plusieurs plans de départs volontaires. Patrick Drahi considère que l'opérateur français est en sureffectif, mais que pour l'instant il n'a pas le choix et doit continuer à payer. Les salariés contestent évidemment et s'inquiètent de la « casse sociale » prévue pour le groupe.

**M6 Mobile une note salée pour Orange.** Depuis le 11 juillet, il n'est plus possible de s'abonner à M6 Mobile. Né en 2005, cet accord entre la chaîne de télévision et l'opérateur n'était pas un MVNO, mais un contrat de licence. Cela signifiait que les abonnés et la gestion de l'abonné étaient gérés par Orange. Or selon nos confrères de BFM, la rupture de ce contrat va coûter un peu d'argent à Orange. L'opérateur devrait verser 114 millions d'euros au total. M6 recevra en effet « 64 millions d'euros pour les 3 années et demie restant à courir. En outre, Orange va aussi verser 50 millions d'euros d'indemnités pour mettre fin à cette offre ». Aujourd'hui, M6 Mobile revendique 2,6 millions d'abonnés qui vont être invités à migrer sur une offre Orange.

**Le logiciel SIRH des trains suisses déraile.** Il est toujours de bon ton de railler les problèmes avec les projets informatiques au sein de l'administration française, mais dans d'autres pays les difficultés sont les mêmes. Ainsi, la CFF (société des chemins de fer suisse) se retrouve avec un logiciel pour le personnel qui bug. La CFF utilise un logiciel nommé Sopre et réalisé par Accenture pour un budget initial de 18,8 millions de francs suisses (17,4 millions d'euros). Mais sa mise en œuvre a pris du retard et des erreurs ont été constatées. Ainsi, ce logiciel peine en effet à synchroniser la saisie du temps de travail avec les horaires. D'où un problème pour gérer les heures supplémentaires qui en attendant sont enregistrées à la main. Ce logiciel est utilisé par 2200 collaborateurs et doit être étendu au 2600 conducteurs de locomotives. Enfin, quand il sera vraiment opérationnel pour quelques francs suisses de plus.